FFBSQ
Fédération affiliée au C.N.O.S.F.
Membre de la F.I.Q.

FEDERATION FRANCAISE de BOWLING et de SPORT de QUILLES

Comité Départemental du Var

Association loi 1901 - Inscrite au J.O. du 7 février 1996 sous le n° 1511
SIRET : 423 919 919 Préfecture W832010177

Président : Thomas PEPIN 06 20 02 58 71 cd83@ffbsq.org

CD 83 BOWLING

CHAMPIONNAT DU VAR 2026

« CHALLENGE SERGE MOTYL »

Tournoi Scratch / Handicap 70% au Bowling de Draguignan du 18 au 26 avril 2026

Organisé par le Comité Départemental Bowling et Sports de Quilles du Var, ce tournoi reçoit une homologation "tournoi". Il est ouvert aux **joueuses et joueurs licenciés dans le Var** en règle avec la FFBSQ.
Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération.
Le listing de référence sera le dernier paru avant le 1er jour de la compétition.

ELIMINATOIRES :
Chaque participant effectuera 8 lignes éliminatoires en 2 séries de 4 lignes consécutives.
Un décalage impair de pistes vers la droite s'effectuera après la première série à l'intérieur des pistes utilisées.
En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo. A la fin des éliminatoires un classement scratch sera établi.
Après retrait des joueurs de la finale scratch, un deuxième classement handicap sera établi.

FINALES :
Les meilleurs joueurs/joueuses du classement « Scratch » et du classement « Handicap » à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale « Dames » et une finale « Hommes » sur 6 lignes.
Le quota des qualifié(e)s en finale sera proportionnel à la répartition des inscrits « Hommes » et « Femmes » pour un maximum de 24 finalistes, soit 12 « scratch » et 12 « handicap » (3 finalistes par piste)
Les qualifié(e)s effectueront 2 séries de 3 lignes avec un décalage prédéfini à l'issue de la première série. Les classements seront établis sur le total de l'ensemble du tournoi (14 lignes). En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo (Handicap compris pour le classement Hcp).

- **Les titres de champion/championne du Var « Scratch » seront attribués aux vainqueurs de chaque catégorie Homme/Femme. Les vainqueurs « Scratch » seront récompensés par le remboursement de leur inscription.**
- **Les titres de champion/championne du Var « Handicap » seront attribués aux vainqueurs de chaque catégorie Homme/Femme. Les vainqueurs « Handicap » seront récompensés par le remboursement de leur inscription.**

HORAIRES ELIMINATOIRES : 16 joueuses ou joueurs maximum par tour

1er tour :	**Samedi 18/04/2026 à 08 h 45**
2ème tour :	**Dimanche 19/04/2026 à 08 h 45**
3ème tour :	**Vendredi 24/04/2026 à 08 h 45**
4ème tour :	**Samedi 25/04/2026 à 08 h 45**

HORAIRE FINALES :
Dimanche 26/04/2026 à 08 h 45 : 2 x 3 lignes pour 24 joueurs (ses)

PODIUMS :
Dimanche 26/04/2026 à 13 h 00 : Remise des prix

INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS :
Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des CLUBS au plus tard le : **10/04/2026 à minuit**
Le montant des engagements, fixé à **48 €** par joueur/joueuse (pour les licenciés en clubs) (comprenant les frais d'inscription, les lignes éliminatoires et les finales) sera facturé aux clubs par la trésorière.
Les titulaires d'une licence individuelle peuvent s'inscrire en se rapprochant des membres du Comité Départemental.
Le montant des engagements pour **les licenciés individuels** est fixé à **50** €, à régler par anticipation ou sur place auprès de l'arbitre de la compétition (Par virement – IBAN : FR76 1910 6000 0443 6532 3426 143 ou chèque à l'ordre du Comité Départemental Bowling du Var).

RECOMPENSES POUR LES CLASSEMENTS SCRATCH & HANDICAP

1er joueur / joueuse :	1 trophée
2ème joueur / joueuse :	1 trophée
3ème joueur / joueuse :	1 trophée

Les premiers se verront rembourser leur inscription.

FFBSQ
Fédération affiliée au C.N.O.S.F.
Membre de la F.I.Q.

FEDERATION FRANCAISE de BOWLING et de SPORT de QUILLES

Comité Départemental du Var

Association loi 1901 - Inscrite au J.O. du 7 février 1996 sous le n° 1511
SIRET : 423 919 919 Préfecture W832010177

Président : Thomas PEPIN 06 20 02 58 71 cd83@ffbsq.org

CD 83 BOWLING

Le **TROPHEE DU VAR** sera remis au club vainqueur aux points *(voir le tableau d'attribution des points en annexe)*

BILAN FINANCIER (base 60 participants)			RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	48,00 €	64	3072,00 €	
Participation CD du Var			45.08€	
Frais de parties	3,60 €	656		2 361.60 €
Frais d'homologation	0,08 €	656		52.48 €
Frais d'arbitrage (déplacement compris)	65.00€	5		325.00 €
Frais d'organisation	2,00 €	64		128,00 €
Remboursement frais engagements et Podiums				250.00 €
		TOTAL	**3117.08 €**	**3117.08 €**

Annexe au règlement du Championnat du Var 2026

Points Eliminatoires Scratch-Handicap	**DAMES**	**HOMMES**
1er	*20*	*20*
2	*18*	*18*
3	*16*	*16*
4	*14*	*14*
5	*12*	*12*
6	*10*	*10*
7	*9*	*9*
8	*8*	*8*
9	*7*	*7*
10	*6*	*6*
11	*5*	*5*
12	*4*	*4*
13	*3*	*3*
14	*2*	*2*
15	*1*	*1*

Points Finales Scratch-Handicap	**DAMES**	**HOMMES**
1er	*20*	*20*
2	*12*	*12*
3	*8*	*8*
4	*6*	*6*
5	*4*	*4*
6	*2*	*2*

A l'issue des éliminatoires, un classement par joueur/joueuse et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :
1er: 20 Pts – 2ème: 18 Pts – 3ème: 16Pts – 4ème: 14Pts – 5ème: 12Pts
6ème: 10 Pts – 7ème: 9 Pts – 8ème: 8 Pts / 15ème: 1 Pt.

A l'issue des finales, un classement par joueur/joueuse et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :
1er: 20 Pts – 2ème: 12 Pts – 3ème: 8 Pts – 4ème: 6 Pts – 5ème: 4 Pts – 6ème: 2 Pts.

Il sera procédé à la totalisation des points acquis par chaque joueur entre les éliminatoires et la finale.
Le trophée départemental sera attribué au club totalisant le plus grand nombre de points sur les 5 joueurs/joueuses d'un même club qui auront totalisé le + de points.